

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/99/8-C/1
17 août 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

ACTIVITÉ FONDAMENTALE À
EXÉCUTER DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉE
PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE
LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1999—
MAURITANIE 6015.00

Développement rural et sécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires 71 480 travailleurs
(plus 357 400 personnes
à charge)

Durée du projet Quatre ans

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	12 134 032
Coût total des produits alimentaires	2 959 756
Coût total pour le gouvernement	3 573 230

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Chef, OSA/3: O. Sarroca tel.: 066513-2505

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. Le programme de pays établi pour la Mauritanie, approuvé par le Conseil d'administration en octobre 1997, comprenait une activité "développement rural et sécurité alimentaire" d'une durée de quatre ans. Le plan d'opérations a été signé par le Directeur régional pour l'Afrique et le gouvernement le 14 juin 1999.
2. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur les objectifs 2, 3 et 4 (permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation; permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; et enfin, atténuer les effets des catastrophes naturelles dans des régions vulnérables à des crises répétées de cette nature).
3. La Mauritanie, qui compte 2,5 millions d'habitants et dont 70 pour cent de la population rurale vit au-dessous du seuil de pauvreté, est un pays en développement qui souffre d'un déficit céréalier structurel et dont le revenu moyen annuel par habitant est de 480 dollars. Les besoins en céréales sont couverts à près de 85 pour cent par les importations, et environ 10 à 15 pour cent de ces importations consistent en aide alimentaire.
4. Le pays est sujet à la sécheresse et à la désertification. Ce processus progresse à une vitesse de six kilomètres par an, et réduit progressivement les potentialités des terres arables et des pâturages, ainsi que des infrastructures rurales et urbaines. Les infrastructures socio-économiques et les habitations sont sous menace constante d'être ensevelies par le sable.
5. Les périodes de sécheresse longues et répétées ont causé une dégradation marquée de l'environnement, une chute de la production agricole et elles ont décimé les troupeaux de bétail, provoquant un exode massif des zones rurales vers les centres urbains. Ce phénomène a, en retour, créé un chômage rural et exacerbé la pauvreté.
6. Les femmes sont les premières victimes de la sécheresse et de la pauvreté. Une priorité particulière sera donc donnée à la participation des femmes à la mise en œuvre de cette activité.
7. Les bénéficiaires pourront augmenter la production agricole, ce qui améliorera l'accès de la communauté à la nourriture. La commercialisation des surplus de production améliorera les revenus des ménages. Les équipements collectifs, de meilleures routes d'accès, un environnement amélioré, l'approvisionnement en eau et de nouvelles possibilités d'emploi devraient apporter une contribution importante à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.
8. Au total, sur une période de quatre ans, les travailleurs recevront 14 653 tonnes de blé, 1 172 tonnes de légumes secs et 568 tonnes d'huile végétale. Pour la première année, les résultats concrets comprendront les éléments suivants:
 - a) **Volet 1—Microréalisations:** i) accroissement et diversification de la production agricole par la construction et la réhabilitation d'ouvrages de retenue d'eau; et ii) renforcement des infrastructures de base par la création de pistes rurales, de puits, de salles de classe, etc.: 20 barrages (1 000 hectares), 40 digues (1 200 hectares), 56 périmètres maraîchers (218 hectares), 15 puits (900 mètres linéaires), neuf pistes rurales (180 kilomètres) et 10 infrastructures sociales (500 mètres carrés).



- b) **Volet 2—Protection de l’environnement**: fixation des dunes, reboisement, régénération du couvert végétal et exploitation des ressources naturelles:
1 340 000 plants seront plantés.
- c) **Volet 3—Appui à la participation des femmes à la sécurité alimentaire et au développement rural**: alphabétisation fonctionnelle et formation à des techniques appropriées à la fois pour la préservation des légumes et pour la protection de l’environnement.

